



## Sections de l'Aube



### CTPD DU 15 DÉCEMBRE 2010 : SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2011

Le Comité Technique Paritaire Départemental de l'Aube s'est réuni le 15 octobre de 9 h 00 à 11 h 45. Il comportait 2 points à son ordre du jour : Suppressions d'emplois pour 2011 et questions diverses. Représentaient la délégation : Nicole CHAMBON (titulaire) et Laurent CROUZET (suppléant).

#### 1°/ SUPPRESSIONS D'EMPLOIS POUR 2011

Comme chaque fin d'année arrive le traditionnel exercice de répartition de la pénurie entre les services de la Direction Générale des Finances Publiques. Cette année, compte tenu des suppressions nettes d'emplois et des requalifications attendues en 2011, les variations NATIONALES s'élèvent à:

Pour la Filière Fiscale: + 175 A, + 18 B et - 1 787 C soit en tout - 1 594 Equivalents Temps Plein

Pour la Gestion Publique : + 160 A, + 286 B et - 1 395 C soit un total de - 949 ETP

Cela fait UN TOTAL DE 2 543 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, soit le non-remplacement de 2 agents DGFIP sur 3 partant en retraite.

**Pour l'Aube** les résultats sont les suivants : **- 13 ETP** dont - 10 pour la Filière Fiscale (- 2 B et - 8 C) et - 3 pour la Gestion Publique (- 1 A et - 2 B ou C).

#### DETAIL DES VARIATIONS POUR LA FILIERE FISCALE :

- 1 B à la 2<sup>e</sup> Conservation des Hypothèques, - 1 A, + 1 B et - 2 C en Direction, - 1 B à Bar sur Aube, + 1 A et - 1 B au Pole Contrôle et Expertise, -1 C au SIP de Troyes Agglomération, - 1 C au SIE de Troyes Agglomération, - 1 C à la 1<sup>ère</sup> Conservation des Hypothèques, - 1 C au CDIF de l'Aube, - 2 C EDRA, - 1 C au SIP de Troyes Agglomération, + 1 C au SIE de Troyes Extérieur.

#### DETAIL DES VARIATIONS POUR LA GESTION PUBLIQUE :

La Direction, consciente des difficultés rencontrées par les postes de l'Aube, a décidé de prendre à sa charge toutes les suppressions d'emplois 2011 pour la Gestion Publique. Les effectifs des postes non centralisateurs restent donc les mêmes qu'en 2010 (voir le détail joint).

A la proposition de notre délégation de protéger encore plus les très petites structures (moins de 3 emplois B et C) en leur affectant par exemple un « quota spécifique » de trois emplois (sur 159) à ne répartir qu'entre eux, la Direction a répondu que le sens de l'Histoire allait plutôt dans celui de la fermeture des postes et qu'une réflexion serait lancée prochainement pour réfléchir au maillage DDFiP de l'Aube pour les années 2012 à 2016. Le second tableau vous donne les résultats qui auraient été obtenus (NB : les 10 emplois ERD, OS et HELIOS sont sans changement et la colonne DIFF\* indique le gain pour les petites structures et la perte pour les autres) avec 3 emplois « fléchés ».

Nous sommes également revenus sur le problème des « rompus ». La Direction a reconnu que par exemple -0,2 sur un effectif de 3 était très pénalisant et nous a réaffirmé que pour l'affectation mensuelle des moyens de renfort, la comparaison était faite entre ORE net (R1 dans le tableau joint) et les effectifs réels du poste. Le déficit ne constitue toutefois pas un droit de tirage automatique mais un paramètre pris en compte.

Le vote sur la répartition des emplois a été, sans surprise, le suivant :  
9 voix pour (Administrations) et 9 voix contre (Représentants des Personnels)

### **3°/ Questions Diverses**

#### **GÉNÉRALISATION DES NOUVELLES REGLES DE VIE QUOTIDIENNE**

La Direction nous a communiqué le résultat du choix des plages fixes effectués par les agents : pour 100 % des unités de travail se sera : 9 H 30 – 11 h 30 / 14 h 00 – 16 h 00. A noter qu'à la question de savoir si, comme l'avait laissé entendre la Direction Générale lors du CTP Central du 6 décembre, les postes dont la plage fixe s'achève actuellement à 15 h 30 pourrait garder cette possibilité à l'avenir, la Direction locale nous a répondu que la Direction Générale ne lui avait pas donné cette possibilité.

Concernant le choix des modules horaires, pour les postes sur 5 jours, 90 % des agents ont choisi le module à 38 H 30 et pour les postes travaillant sur 4,5 jours, 100 % des agents ont choisi le module à 37 H 00.

De nouveaux règlements intérieurs seront soumis au CTPD courant janvier pour toute la Gestion Publique (hors Direction).

Enfin, même si la question n'est pas formellement liée, un groupe de travail étudiera la question des horaires d'ouverture au public dès le début de l'année.

A notre demande la Direction nous a communiqué les chiffres de la **fréquentation** lors de la campagne « Déclaration IR ». Du 3 au 31 mai 2010, 22 000 personnes ont physiquement été accueillies par les structures de la DDFiP dont 1 800 dans les trésoreries de proximité.

Pour la fréquentation pour le paiement ou des réclamations ou des demandes de précisions pour l'IR et les impôts locaux, les chiffres sont les suivants (de septembre à novembre) : 31 000 personnes accueillies dont 7 630 dans les trésoreries de proximité.

Lors d'une question sur les **agents d'accueil**, la Direction a indiqué que pour elle cette fonction très difficile était très importante et d'ailleurs un groupe de travail des agents d'accueil de la filière fiscale va se mettre prochainement en place. Il sera éventuellement étendu aux agents des trésoreries de proximité. A suivre.

#### **INFORMATIONS DIVERSES RÉMUNÉRATIONS**

Sur les payes de janvier figurera la 3<sup>e</sup> (et dernière sauf pour les A+) tranche d'harmonisation indemnitaire au titre de la fusion.

Les IMT (ordinaire et fusion) seront (maigrement) revalorisées avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Par contre la première augmentation du taux de retenue pour pension civile (8,12 % contre 7,85%) aura un effet inverse sur les payes. Rappel, ce taux s'établira à 10,55 % en 2020.

**BONNE ANNÉE 2011  
A TOUTES ET TOUS**

**Pour nous contacter**

**Nicole CHAMBON**, secrétaire départementale CFTC DGFIP, Direction Départementale, Dépôts et Services Financiers, 03 25 43 72 04, [cftc.010@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.010@dgfip.finances.gouv.fr)

**Laurent CROUZET**, secrétaire départemental FO DGFIP, Trésorerie d'Arcis sur Aube, 03 25 37 84 69, [fo.010@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.010@dgfip.finances.gouv.fr), **site web** : [www.fo-dgfip-sd.fr/010/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/010/)

**TABLEAU DE LA REPARTITION DES EMPLOIS GP POUR 2011 (HORS A)**

POSTE	% CHARGE	A	R1	IMPLANTES	DIFF
		<b>REPARTIR</b>			
AIX	0,0156	147	2,2932	2	-0,2932
ARCIS	0,0255	147	3,7485	4	0,2515
BAR/AUBE	0,0283	147	4,1601	5	0,8399
BAR/SEINE	0,0587	147	8,6289	8	-0,6289
BOUILLY	0,0167	147	2,4549	2	-0,4549
BRIENNE	0,0465	147	6,8355	7	0,1645
CHAOURCE	0,0364	147	5,3508	5	-0,3508
ESTISSAC	0,0127	147	1,8669	2	0,1331
LUSIGNY	0,0205	147	3,0135	3	-0,0135
MERY/SEINE	0,0204	147	2,9988	3	0,0012
NOGENT	0,0544	147	7,9968	8	0,0032
PINEY	0,0138	147	2,0286	2	-0,0286
PONT SMSS	0,0563	147	8,2761	8	-0,2761
SIP ROMILLY	0,0141	147	2,0727	2	-0,0727
SIP TA	0,0677	147	9,9519	9	-0,9519
TROYES M	0,0713	147	10,4811	11	0,5189
TROYES CH	0,0888	147	13,0536	13	-0,0536
VENDEUVRE	0,0115	147	1,6905	2	0,3095
SIP TE	0,0032	147	0,4704	1	0,5296
ROMILLY	0,0477	147	7,0119	7	-0,0119
SIP BAR	0,0088	147	1,2936	1	-0,2936
PAIRIE DEP	0,0772	147	11,3484	11	-0,3484
DIRECTION	0,2039	147	29,9733	31*	1,0267
ERD			8	8	
OS			1	1	
HELIOS			1	1	
ATI			2	2	
TOTAL			159	159	

\* Dont Pôle de Recouvrement Spécialisé pour 1 emploi

RESULTATS **THEORIQUES** EN RESERVANT 3 EMPLOIS (SUR 159) AUX **PETITES STRUCTURES**

\* Différence avec la répartition réelle (R1 ci-dessus)

POSTE	% CHARGE	A	R1	STRUCT	% STRUCT	R2	RT	DIFF*
		<b>REPARTIR</b>						
AIX	0,0156	144	2,2464	3	0,1618	0,4854	2,7318	0,4386
ARCIS	0,0255	144	3,672				3,672	-0,0765
BAR/AUBE	0,0283	144	4,0752				4,0752	-0,0849
BAR/SEINE	0,0587	144	8,4528				8,4528	-0,1761
BOUILLY	0,0167	144	2,4048	3	0,1732	0,5196	2,9244	0,4695
BRIENNE	0,0465	144	6,696				6,696	-0,1395
CHAOURCE	0,0364	144	5,2416				5,2416	-0,1092
ESTISSAC	0,0127	144	1,8288	3	0,1317	0,3951	2,2239	0,357
LUSIGNY	0,0205	144	2,952				2,952	-0,0615
MERY/SEINE	0,0204	144	2,9376				2,9376	-0,0612
NOGENT	0,0544	144	7,8336				7,8336	-0,1632
PINEY	0,0138	144	1,9872	3	0,1432	0,4296	2,4168	0,3882
PONT SMSS	0,0563	144	8,1072				8,1072	-0,1689
SIP ROMILLY	0,0141	144	2,0304	3	0,1463	0,4389	2,4693	0,3966
SIP TA	0,0677	144	9,7488				9,7488	-0,2031
TROYES M	0,0713	144	10,2672				10,2672	-0,2139
TROYES CH	0,0888	144	12,7872				12,7872	-0,2664
VENDEUVRE	0,0115	144	1,656	3	0,1193	0,3579	2,0139	0,3234
SIP TE	0,0032	144	0,4608	3	0,0332	0,0996	0,5604	0,09
ROMILLY	0,0477	144	6,8688				6,8688	-0,1431
SIP BAR	0,0088	144	1,2672	3	0,0913	0,2739	1,5411	0,2475
PAIRIE DEP	0,0772	144	11,1168			0	11,1168	-0,2316
DIRECTION	0,2039	144	29,3616			0	29,3616	-0,6117

## **TOUS "AGORAPHOBES" ?**

La décision, sans la moindre concertation, d'une généralisation précipitée de l'application AGORA à l'ensemble des agents des services non fusionnés de la DGFIP, aboutit en ce début d'année à une prévisible pagaille.

Tous les départements signalent encore aujourd'hui des dysfonctionnements de l'application qui multiplient les messages de type « service temporarily unavalable », « absence de compteurs » ou « badges inconnus ». Des fonctionnalités aussi « inutiles » que les pointages ou la gestion des congés semblent avoir disparu du libre-service ou d'Agora Gestion.

Les gains de productivité tant vantés de cette application, manifestement plus adaptée à la surveillance des agents qu'à leur gestion, se traduisent donc par un retour au bon vieux pointage papier avec en perspective des opérations de régularisations pour les gestionnaires des horaires variables et les services RH. Ceux-ci vont encore continuer à être sollicités alors qu'ils ont déjà eu à organiser dans l'urgence des sessions de formations et des travaux de paramétrages au cours du mois de décembre. De quoi améliorer les conditions de travail et rendre tous les agents « agoraphobes » !

## **CALENDRIER DE LA PAYE 2011**

	DATE DE REMISE	DATE DE VALEUR
JANVIER	25	27
FEVRIER	22	24
MARS	25	29
AVRIL	26	28
MAI	25	27
JUIN	24	28
JUILLET	26	28
AOUT	25	27
SEPTEMBRE	24	28
OCTOBRE	25	27
NOVEMBRE	24	26
DECEMBRE	20	22